

me de terre est celle des denrées dont le prix est le plus aisément influencé par la production.

M. A. A. McLEAN (Queen) (I. P.-E.): De crainte qu'au loin on ne se méprenne au sujet de l'initiative prise par le département de l'Agriculture relativement aux maladies de la pomme de terre, je désire informer la Chambre que dans l'île du Prince-Edouard, en 1912, et de nouveau en 1913, deux employés du département sont allés de maison en maison s'enquérant de cette maladie de la pomme de terre. L'an dernier, le Gouvernement se proposait d'installer un laboratoire dans la province et d'en charger un bactériologiste de renom, mais, par suite d'un contretemps quelconque, il lui fut impossible de s'y rendre. Cependant, je crois que cette année le Gouvernement a assuré les services d'un employé compétent pour conduire cette besogne, et l'enquête va être reprise encore une fois dans l'île du Prince-Edouard. Je dois ajouter que le département provincial de l'agriculture coopère avec le département fédéral de l'Agriculture, et l'ouvrage progresse favorablement. L'agriculture se développe rapidement dans l'île du Prince-Edouard, comme le sait l'honorable représentant de King (M. J. J. Hughes). Si cet honorable député s'était renseigné au département à Ottawa, ou au département à Charlottetown, il aurait constaté que ces enquêtes se poursuivaient. Je conjecture que c'est en conséquence de cette enquête, conduite par le département de l'Agriculture, que ce très intéressant document que nous avons reçu a été publié. Incontestablement, comme l'a déclaré l'honorable député de Carleton (M. Carvell), c'est un pas dans la bonne voie, et qu'on aurait dû faire il y a déjà nombre d'années, car il est bien connu que cette maladie sévit chez la pomme de terre du Canada depuis longtemps.

M. CARVELL: Du tout.

M. McLEAN: C'est bien le cas; on ne connaissait pas la nature de la maladie, mais la maladie sévissait, on ne saurait en douter. La gale noire n'existait pas au Canada, mais la gale poudreuse existait en ce pays, et tant que les cultivateurs ne prendront pas eux-mêmes des mesures pour enrayer cette maladie, elle se propagera. C'est aux cultivateurs de décider s'ils vont laisser ou non cette maladie se répandre.

M. J. J. HUGHES: C'est une très grave affirmation de la part de l'honorable dé-

puté que de dire que la maladie de la pomme de terre sévit au Canada depuis nombre d'années.

M. McLEAN: Je ne parle pas à la légère.

M. HUGHES: Sur le témoignage de qui l'honorable député se fonde-t-il pour affirmer cela?

M. McLEAN: Je l'affirme, parce que je le sais. Il est de fait que la maladie de la pomme de terre existe au Canada aujourd'hui, et l'honorable représentant de Carleton a reconnu que, par suite de l'existence de cette maladie dans sa propre province, l'importation de nos pommes de terre aux Etats-Unis avait été interdite.

M. CARVELL: Je dois ici remettre au point la déclaration de l'honorable député. J'ai eu soin de ne rien affirmer de tel. J'ai déclaré que le gouvernement de Washington le prétendait, et il le prétendait sur des preuves dont je ne connais pas la valeur. Je n'admets pas que cette prétention soit exacte, et j'ai déclaré que j'avais de graves doutes quant à l'existence de cette maladie. Je ne veux pas que l'honorable député (M. A. A. McLean) me fasse dire des choses que je n'ai pas dites. Je ne crois pas que la gale poudreuse ait existé avant ces deux années dernières, si tant est qu'elle y existe maintenant. Si le ministre d'Agriculture veut fournir certains renseignements, il est à même de le faire; mais peut-être ne serait-il pas opportun de dévoiler tous les faits relatifs à l'introduction de cette gale poudreuse au Canada, si toutefois elle y existe.

M. McLEAN: L'honorable député (M. Carvell) ne saurait se défendre d'admettre qu'il a affirmé que le gouvernement de Washington avait eu raison d'interdire l'importation de la pomme de terre canadienne.

M. CARVELL: Encore, ici, l'honorable député me fait dire ce que je n'ai pas dit. J'ai dit que le gouvernement de Washington probablement croyait avoir raison.

M. McLEAN: C'est là un tempérament que l'honorable député apporte maintenant.

M. CARVELL: Non, je le nie.

M. McLEAN: Nous avons tous entendu ce qu'a dit l'honorable député; nous l'avons tous entendu déclarer nettement et en propres termes que le gouvernement des Etats-Unis avait raison d'interdire